

L'ÉCHO PORTAIS

JUILLET 2021

L'édito du maire

Portaises, Portais,

La fin du confinement est arrivée, un sens nouveau à notre vie émerge. Il ne doit pas pour autant faire oublier les règles de prudence et les gestes barrières, car malheureusement le COVID est toujours présent, ne l'oublions pas.

Cependant, la vie reprend son cours. Depuis des mois, l'équipe municipale travaille sur de gros dossiers d'aménagement, des travaux comme Port-Sainte-Marie n'en a pas connu depuis longtemps, indispensables pour moderniser le village et assurer la montée en puissance de son attractivité.

Certaines réalisations ont vu le jour, comme le « City stade », proche de la gare selon la volonté de l'équipe de l'ancien maire, William Khérif. Nous aurions souhaité une autre destination à ce terrain, mais la parcelle, l'architecte et les entreprises étaient déjà retenus.

La reprise du mur proche du terrain de tennis (qui menaçait de tomber sur l'aire de jeux), ainsi que la réfection du terrain de pétanque et la reprise des espaces verts font partie de nos premiers coups de pioche.

À notre grande satisfaction, la commune de Port-Sainte-Marie est retenue dans le cadre du programme « Petites villes de demain » par la préfecture du Lot-et-Garonne et la Région. Cette reconnaissance permettra à notre commune de bénéficier de soutiens pour mener à bien une revitalisation de son centre-bourg, notamment par l'aménagement de certains secteurs comme le site des Jacobins, la rue des Religieuses, la démolition de l'ancien bar-restaurant près de la gare, sans oublier l'ilot rue Pasteur qui permettra au quartier de s'agrandir et de disposer de plus de places de parking.

Parmi nos préoccupations, en relation avec la Communauté des communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas (CCC) : l'entretien des digues, leur gestion et leur prise en compte par la commission GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) de la CCC. Après l'alerte du mois de février – une forte crue au cours de laquelle nous avons subi un affaissement d'un bout de digue qui aurait pu être plus important –, un diagnostic a été réalisé et une consolidation engagée.

Nous remercions les agriculteurs vigilants et les riverains très prévenants : leur connaissance du terrain et leur mémoire permettent d'éviter de commettre de graves erreurs en période d'inondation.

La gestion des ordures ménagères pose un problème récurrent, puisqu'on le retrouve toutes les semaines. Dans un souci d'éviter le non-respect des jours de ramassage, l'équipe municipale envisage dans un premier temps d'implanter en ville des poubelles semi-enterrées. Une étude est menée avec le SMICTOM pour réaliser cette opération au cours du mandat.

Vous êtes nombreux à attendre l'arrivée de la fibre. À Port-Sainte-Marie, elle doit être attendue, au mieux, pour le second semestre 2023. Cependant, il est possible qu'une livraison partielle de la commune soit effectuée avant ce terme.

Enfin, le réseau de chaleur, projet initié par l'ancienne municipalité, est toujours d'actualité.

Enfin, nous apprenons que Garonna Show n'aura pas lieu en ce début de mois de juillet, à la grande désolation des organisateurs, mais le rendez-vous est reporté en 2022.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à nos chers enfants, de bonnes vacances d'été, dans notre belle région ou ailleurs.

Amicalement,

M. Le Maire
Jacky Larroy





Du travail, du travail, encore du travail

• Mur du tennis

Suspendu lors de la période des fêtes, le chantier de réhabilitation d'un mur de soutènement (situé entre le terrain utilisé par le club de pétanque local et les courts de tennis voisins) est arrivé à son terme.

C'est un des premiers chantiers réalisés par la municipalité.



• Entretien des deux terrains de tennis

Assurer aux usagers la sécurité et le plaisir de jouer au tennis impose inéluctablement un entretien de nos courts.

Afin de préserver leurs qualités, tant sportives et sécuritaires qu'esthétiques, nous procéderons à une régénération de ces espaces par un nettoyage des bétons poreux et des résines acryliques, un travail de ponçage et une mise en peinture. Confronté à l'érosion due aux intempéries, le terrain en terre battue fera l'objet d'un sérieux entretien.



• Le lavoir

Notre lavoir a été nettoyé, et agrémenté de murettes et de plantations ; nous envisageons autour de l'édifice une ceinture murale qui sera habillée de couvertines de style.

• Travaux de voirie + curages des fossés au Blazy

Entretenir un fossé, c'est avant tout lui permettre de remplir sa fonction principale : favoriser le libre écoulement de l'eau pour irriguer les terres et éviter les inondations.

Le fossé doit restituer au cours d'eau en aval de l'eau d'une qualité compatible avec la vie animale et végétale : elle doit donc être exempte de produits phytosanitaires. De plus, il ne faut pas oublier que le fait de curer un fossé à l'amont d'un cours d'eau augmente son débit.



• Démolition de la maison de la gare (Suarez)

Début de démolition le 17 mai 2021.

Fin des travaux 19 mai 2021.



• L'ESSAI transformé

Titre évocateur, pour qui a connu cet établissement quand Port-Sainte-Marie comptait quatre cafés-bars...

Lundi 17 mars, coup d'envoi avec l'entreprise Orsettig, qui marque la première démolition d'une série ciblée entrant dans le programme de revitalisation et d'aménagement de notre bourg.

L'opération s'est déroulée en toute sécurité.

• Poursuite des travaux de rénovation du Temple

À ce sujet, nous sollicitons tous nos administrés pouvant être porteurs d'idées et de propositions sur l'utilisation de cet espace.

• Poursuite de la mise en place future des bâches à eau (défense incendie) Jean d'Aours - Jean de James.

• Étude de faisabilité pour l'équipement des toitures de certains bâtiments communaux avec des panneaux photovoltaïques (école élémentaire, salle Saint-Clair...).



• Le bouldrome

Nous avons procédé à une réfection totale de l'aire de jeu dévolue à nos chers « boulistes » ; le sol a été réaménagé, et nous avons procédé à la mise en place de plantations et de bancs.

L'escalier a été refait dans sa totalité.

Les élus présents ont pu échanger avec les habitués du lieu, ravis de ces changements.

• Plantations (place de la République, rue du Temple, lavoir...)

La végétalisation de notre commune était et restera l'un des sujets majeurs de notre programme. Nous pensons que cette démarche s'inscrit dans une des solutions qui s'adaptent également aux changements climatiques. À travers cet embellissement de notre village, il faudra voir une stratégie de rafraîchissement semi-urbain. Des végétaux pour une meilleure qualité de l'air.





Si Port-Sainte-Marie m'était contée

• Les Trois Fontaines

L'histoire des Trois Fontaines
Outre le lavoir, le bourg de Port-Sainte-Marie possède un autre monument, situé au centre du village, communément appelé « Les Trois Fontaines ». Il est couvert d'un abri en briques du XIXe siècle, ce qui témoigne de l'utilité historique de l'eau de source naturelle, qui jaillit ici de trois robinets en cuivre.



À savoir



• Maison en péril au 45 rue Pasteur

Le dossier administratif est en cours et nous entreprendrons très prochainement la démolition de cet immeuble.

Cruces Inondations

• Inondations de février 2021

Les services techniques et administratifs de la mairie de Port-Sainte-Marie, avec le soutien des élus, ont activé le plan communal de sauvegarde. Une seule famille a souhaité quitter les lieux pour trouver refuge au presbytère. Nombreux sont les riverains qui ont l'habitude des caprices de Garonne et n'ont pas voulu partir de leur maison. Des informations non fondées ont circulé (à la radio, à la télévision, dans la presse), selon lesquelles 80 personnes avaient été évacuées. Fort heureusement, ce ne fut pas le cas. Merci aux anciens d'avoir maîtrisé la situation en ne cédant pas à la panique. Dorénavant, nous saurons que nous pouvons nous appuyer sur leur vécu. Les élus, quant à eux, avaient préparé des points d'accueil à la salle Saint-Clair (80 places) et au presbytère (20 places). Les élus Jean-Pierre Gentillet et Thierry Brouillard, adjoints au Maire, ont assuré le relais entre les administrés et les services de l'État. Durant cette inondation, on a pu constater une grande solidarité entre les riverains : merci à vous tous.

Le plus « cocasse » (si on peut dire...) dans cette histoire, c'est que la digue n'aurait pas été fragilisée uniquement par la crue de la Garonne, mais aussi par le travail de sape des ragondins et blaireaux. En effet, la présence sur place de nombreux terriers semble accréditer cette hypothèse.





Chapitre économique



• Visite d'Albatros par le président du Conseil Régional Alain Rousset

Alain Rousset, président de la région Nouvelle Aquitaine, était à Port-Sainte-Marie.

Vendredi 15 janvier, Alain Rousset, président de la Région NA, est venu à la rencontre de la Communauté des communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas. La journée a débuté par la visite de l'entreprise ALBATROS, située à Port-Sainte-Marie. Accueilli par Camille et Claire D'Huyvetter pour une rapide présentation, le Président, accompagné de Françoise Jeanson (conseillère régionale en charge de la santé), de Michel Masset (président de la Communauté des communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas) et du maire de Port-Sainte-Marie Jacky Larroy, a pu visiter les ateliers de cette entreprise spécialisée dans la conception d'équipements pour le positionnement des personnes polyhandicapées.

• Une Politique visionnaire... acquisitions foncières

Nous avons dû acquérir des maisons près de la crèche, dans la rue des Religieuses, avec un projet de démolition; celui-ci fera place à des aménagements paysagés et des places de stationnement. N'oublions pas la maison « Zanardo » dans la rue Pasteur. Cette liste ne saurait être exhaustive.

Nous portons une ambition forte : le développement de notre cœur de ville. En cela, nos actions se doivent de jouer un rôle majeur dans cette dynamique. La réussite de notre projet repose sur le travail de tout une équipe, qui pilote notre programme de restructuration et d'aménagement du cœur de ville et établit la direction à suivre.

Il est impératif que nous retrouvions une qualité de vie satisfaisante au sein de notre communauté. La concrétisation de cet objectif repose sur divers axes, parmi lesquels la revitalisation de notre centre-ville, la rénovation de l'habitat et des espaces publics, la revalorisation de notre patrimoine... sans oublier la résorption des friches, mais aussi les actions en faveur de nos commerces de proximité.

Nous sommes pleinement engagés dans ce plan de relance, dont notre ville a besoin, et nous mobiliserons les moyens humains et financiers nécessaires afin d'en accélérer la mise en œuvre.

Les acquisitions foncières auxquelles nous procédons contribueront à la redynamisation de notre espace de vie. Elles permettront de lever certains freins au montage de nos projets, respectant le bien-être de tout un chacun.

Comme vous avez pu vous en apercevoir, nous avons commencé à entreprendre des travaux de démolition - notamment la maison Suarez, située aux abords de la gare.

Nous y sommes

• City stade (ouverture effectuée à la mi-mars)

Les élus présents ont procédé à l'ouverture de ce complexe sans pourtant avoir la joie de pouvoir y accueillir les premiers enfants de la commune, mesures sanitaires obligent. Depuis, le City stade a enfin pu ouvrir, pour la plus grande joie des petits et des grands.





Chapitre social

• Menaces de fermeture d'une classe au collège Delmas-de-Grammont à Port-Sainte-Marie : collège en grève

Faisant déjà face à des conditions d'exercice de leur profession de plus en plus difficiles, le corps enseignant s'insurge contre la décision de fermeture d'une classe de leur collège (cette volonté administrative reposerait, entre autres, sur la baisse de dotation horaire). Malgré une rencontre avec le Directeur départemental des services de l'Éducation nationale le mardi 23 février, les professeurs ne décolèrent pas. Ils ont reçu le soutien des parents d'élèves et du conseil municipal (délibération du 06/04/21, motion de soutien au collège).

« Faire plus avec toujours moins » ne doit plus être perçu comme une simple litanie par les décideurs.

Ouf ! On apprend le vendredi 11 juin que les effectifs annoncés permettent l'ouverture de la quatrième classe de 6e.



• Centre social

Le centre social renouvelle son agrément. Pour cela, Mme Barranest est missionnée afin d'aller à la rencontre des habitants. Dès que les conditions sanitaires le permettront, VME organisera une réunion publique pour les habitants. Le centre social est à l'écoute des habitants. C'est un service d'accompagnement pour tous.

• Obtention de logements à loyers modérés

Nous vous invitons à déposer un dossier auprès des bailleurs concernés : Habitayls et Domo47 (anciennement Cilliopee) sans attendre qu'un logement se libère. Il pourra être présenté lors d'une commission d'attribution lorsqu'un locataire s'en va. Vous pouvez télécharger les documents sur Internet ou bien passer en mairie chercher un exemplaire.

Nos projets

• Réfection de toitures : Bâtiment Agence Immobilière CIAD – ADMR – Crèche

Dans le souci d'apporter plus de bien-être aux Portais et d'économiser un peu d'énergie, l'équipe municipale effectue un diagnostic sur le réseau électrique afin de transformer nos installations pour passer à l'éclairage LED, projet qui sera mené sur les cinq ans à venir.

• Réfection bâtiment : annexe École des garçons

• **Éclairage public** : passage aux LEDs sur l'ensemble de la commune et remplacement des mâts dans leur intégralité. Pour le vieux centre-ville, éclairage de style ; pour le reste, éclairage standard.

• La commission municipale des chemins de randonnée et des routes a établi des priorités parmi les travaux à réaliser dans la durée du mandat.



• Extension de l'école maternelle Olympe-de-Gouge

Choix du cabinet d'architecture (Besson-Bolze, de Bordeaux), discussion sur les structures, élaboration des plans, réflexion sur les approches thermique et phonique ainsi que sur les contraintes financières.

Chronologie et explication d'ouvrages

Discussion sur les aménagements

3 phases sur l'échéancier des travaux, qui devraient commencer au début du mois de septembre 2021 et s'achever au mois d'août 2022.



Il est impératif d'inscrire vos enfants à l'école maternelle. La mairie se tient à votre disposition.

Chapitre énergie

• Fin de l'étude de faisabilité de la chaufferie, étude de financement :

Les réseaux de chaleur, mis en place par les collectivités sur leurs territoires notamment afin de chauffer des bâtiments publics et privés à partir d'une chaufferie collective, permettent de mobiliser d'importants gisements d'énergie renouvelable difficiles d'accès ou d'exploitation, notamment en zones urbaines (bois-énergie, géothermie, chaleur de récupération...). Ces réseaux devront être fortement développés, modernisés, étendus et densifiés au cours des prochaines années, en les orientant au maximum vers les énergies renouvelables et de récupération afin de contribuer aux objectifs nationaux de la transition énergétique.

• Une délégation visite le réseau de chaleur de Castillonnès

Le 13 avril 2021, à l'initiative de la mission d'énergie renouvelable portée par Territoire d'Énergies 47 (TE47) et le TEPOS de la Communauté des communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, une délégation d'élus de Port-Sainte-Marie s'est rendue à Castillonnès, afin de découvrir l'installation du tout nouveau réseau de chaleur mis en place par cette commune. Accompagnés par le responsable de TE47 et par le responsable TEPOS de la communauté, ils ont visité les différents équipements de l'installation communale avec le bâtiment de la chaufferie et son silo de stockage.

Soucieuse de l'intérêt environnemental et financier d'une telle opération, notre commune, actuellement en phase de faisabilité pour ce type d'installation avec l'appui de TE47, est amenée à se prononcer sur son choix dans les mois à venir. Ce dispositif de chauffage au bois devrait nous permettre de fournir aux bâtiments publics de notre commune (EHPAD, collège, écoles, etc.) une énergie renouvelable disponible localement tout en réduisant les coûts de fonctionnement.

Chapitre sanitaire

• Journée de vaccination du 6 juin 2021 - Salle St-Clair

M. le député Alexandre FRESCHI, notre 1er adjoint Jean-Pierre GENTILLET et les sapeurs-pompiers étaient au rendez-vous. 225 personnes ont répondu à l'invitation de l'ARS avec le concours du SDIS et des pompiers de Port-Sainte-Marie. Merci au service administratif, au service technique, aux sapeurs-pompiers de la commune sans qui cela n'aurait pas été possible. La deuxième vaccination est programmée le dimanche 18 juillet.

Le plus tôt on sera tous vaccinés, le plus tôt on pourra reprendre la vie qu'on aime tant.





Chapitre sécurité

• Vidéo-protection

L'actualité nous rappelle l'utilité et la nécessité de recourir à la vidéo-protection. Celle-ci ne doit pas être confondue avec la vidéo-surveillance : si le matériel mis en place est sensiblement identique dans les deux cas, la vidéo-protection n'est utilisée qu'afin de disposer d'enregistrements en cas de problème.

Elle permet ainsi de retrouver plus facilement l'auteur d'un délit à posteriori et donc de décourager les actes malveillants (l'efficacité de la vidéo-protection a été démontrée, avec une baisse significative du niveau de délinquance là où elle était mise en œuvre). La vidéosurveillance est au contraire utilisée en temps réel et permet, pour peu qu'un agent soit posté devant un écran de contrôle, de suivre les agissements des personnes filmées (pour éventuellement anticiper les délits), ce qui peut effectivement soulever des questions éthiques.

Notre projet est à l'étude et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de nos avancées.

• Renforcement de la signalétique quant aux stationnements

Actualisation des arrêts minute :

• Rue Pasteur :

- entre les n° 20 et 22, il est prévu 5 places de stationnement (pharmacie Pasteur - boulangerie Le Fournil du Cara)
- entre les n° 2 et 6, il est prévu 5 places de stationnement (tabac-presse)

• Rue du Docteur-Chanteloube :

- entre les n° 5 et 11, il est prévu 4 places (pharmacie Lacoste)
- devant le n° 54, il est prévu 2 places (crèche)



Chapitre commémoratif



- Remise de la médaille du travail avec diplôme aux employés municipaux :
 - BARENNES Nathalie, adjointe technique
 - CESCATTI Jean-Claude, agent de maîtrise



- Commémoration du 76^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.



- Cérémonie de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.

- Commémoration du 81^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940.



Chapitre animation

• Annulation du « Garonna Show »

Après avoir longtemps pesé le pour et le contre, les organisateurs de la 21e édition du festival Garonna Show de Port-Sainte-Marie ont préféré reporter l'édition 2021 afin de préserver la santé de ses bénévoles.

Cependant cette manifestation sera remplacée par « Le Show Garonna » qui se tiendra les 10 et 11 septembre 2021 à l'espace St-Clair. 5 à 6 groupes se produiront sur scène et dans les rues.

• Tombola de Noël 2020

Le comité d'animation a souhaité apporter un soutien aux commerçants en organisant pour Noël une tombola. Succès reconnu et apprécié par les Portais.



Nous y sommes parvenus



• Adressage

Les panneaux d'adressage de la commune sont enfin posés.

Ce fut un travail de longue haleine pour notre municipalité : contrairement à de nombreuses communes, cette dernière avait choisi d'en assumer la tâche de façon autonome, afin de réaliser des économies budgétaires.

À ce jour, il nous reste encore une centaine de plaques numérotées à distribuer. Il serait aimable aux propriétaires concernés de se manifester en mairie.

Chapitre associatif

En fonction des nouvelles mesures, nos associations vont accueillir leurs licenciés et pratiquer leurs activités avec un certain plaisir, celui de retrouver un lien, indispensable à ce jour. Tenez-nous informés des actions que vous serez amenés à lancer.

Appuyez-vous sur le nouveau site Internet de la commune, ouvert depuis début juin.

• Gymnastique

La Gymnastique portaise reprendra les cours mi-septembre, le mardi soir (20 h-21 h) salle de judo.

Pour tout renseignement, Cathy se tient à votre disposition au 06.80.08.91.52

N'hésitez pas à reprendre de bonnes habitudes dans une ambiance conviviale !





Chapitre prévention



• Recensement Frelon asiatique (*Vespa Velutina*)

Ce frelon est un fléau pour l'environnement : il occasionne des ravages en détruisant des insectes pollinisateurs et impacte fortement la biodiversité. Même si, à moins de se sentir en danger, il n'est pas agressif vis-à-vis de l'homme, il peut être dérangerant près des habitations. Le Conseil départemental, la FDGDON et l'association des apiculteurs du 47 étudient conjointement un système d'information et de signalement des nids de frelons qui devrait être finalisé courant 2021 (sous la forme d'un logiciel téléchargeable sur son smartphone).

Cependant, voici quelques démarches à suivre :

1- Si vous observez des frelons asiatiques, contactez M. Masson Jean-Jacques à la FDGDON (Maison de l'agriculture, Agen) 06.83.47.40.21 ; jjm.fgdgon47@gmail.com . Il vous donnera les consignes à suivre. Ce service a un rôle essentiel pour le recensement des nids et de l'activité des frelons. Il réalise un répertoire déterminant l'infestation de ce ravageur sur le territoire.

• Face au feu, les bons réflexes

Pour réduire les risques d'incendie, vous avez l'obligation légale d'entretenir votre petit coin de paradis.

Chaque été, des incendies détruisent les espaces naturels ou les abords des villes et villages. La négligence peut être à l'origine de sinistres dévastateurs, qu'il est possible d'éviter en nettoyant régulièrement son terrain - une obligation inscrite dans la loi.

Les bons gestes au jardin

- Ne brûlez pas de déchets verts : préférez le broyage à l'aide d'un broyeur de végétaux (vous pourrez ensuite réutiliser le broyat sur vos sols), le compostage ou la visite à la déchetterie.

Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, prévenez le 18

• Sur la voie publique, gardez vos chiens en laisse

Un chien est considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. En cas d'inexécution, par le propriétaire ou le gardien de l'animal, des mesures prescrites, le maire peut, par arrêté, placer l'animal dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et à la garde de celui-ci.

Les chiens catégorisés doivent être impérativement déclarés



• Les Chats

Depuis le 1er janvier 2015, les chats « errants » doivent être stérilisés et identifiés, puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés.

Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L212-10 du code rural et de la pêche maritime. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association.



Les sacrifices au modernisme

Annie W-Cassan (source : Requiem pour une Garonne défunte, P. Vital)

Il n'aura échappé à quiconque passe sur la 813, le long du Port, que la chaussée présente des ondulations inquiétantes. Ce problème, récurrent depuis sa déviation en 1961, entraîna la disparition imprévue de la malheureuse rue Royale. Edifiée depuis l'Antiquité, notre cité, adossée au coteau, tournée vers le fleuve, s'est organisée entre deux axes horizontaux, la Grand-rue Royale (rues Pasteur et Chanteloube) et la rue Royale longeant les rives de Garonne ; dénomination due aux allées et venues de la Reine Margot au temps de son illustre époux, le « bon roi Henri ». L'originalité de la petite ville réside dans ses ruelles étroites, toutes parallèles, la traversant du nord au sud pour descendre vers Garonne. En amont de l'ancien pont suspendu, des jardins descendaient en terrasses sur les berges.



En aval, vin, chasselas, céréales, étaient embarqués sur les gabarots, macalets ou autres sapines, bateaux de la moyenne Garonne ; une magnifique promenade, le Désert, débouchait sur la rue Royale joignant la rue de la Cale, sacrifiée, elle, délibérément pour la Nationale.

La première saignée qui vit le sacrifice des maisons de maîtres de bateaux, fut, en 1860 le passage de la voie ferrée ; celle-ci isola du village la rue Royale et le merveilleux site du Désert. La nationale passait alors en ville dans l'axe principal. En 1956, le trafic s'intensifiant, les camions se frayant difficilement le passage, s'accrochant aux avant-toits du XIVème siècle, les autorités décidèrent la déviation de cette nationale sur les berges, et la démolition en 1963 du magnifique pont suspendu, malgré le désir des Portais et Laurentais de le conserver au moins en passerelle piétons.

La rue de la Cale et les jardins disparurent, et c'est avec un serrement de cœur que les Portais virent tomber les ormeaux séculaires du Désert, lieu de fêtes et de promenades. Cette urbanisation vit la démolition de 41 maisons pour le train et 19 maisons pour la route. La rue Royale résista une décennie : point le plus bas de la cité, elle était de ce fait le réceptacle de toutes les eaux de source et eaux usées ; de plus, Garonne y épandait ses ondes boueuses lors des crues importantes... M. Vital écrit : « saturé d'humidité, le sol lâche pied sous le poids des bâtisses au gîte inquiétant. Désespérés, les riverains de la rue Royale furent expropriés et relogés. Les autorités s'alarmèrent ; la polémique enfla ; d'aucuns accusèrent le coteau de bouger ; Haroun Tazieff se déplaça... on parla de placer des inclinomètres dans la peau du coupable (signalons qu'il en existe en place depuis des siècles : les maisons qui bordent le côté nord de la rue Chanteloube, incrustées dans le sol pentu, et les deux grands immeubles dépendant du couvent des Templiers, édifiés au XIIIème siècle, n'ont pas bougé d'un pouce et pas une lézarde !

Les seuls glissements de terrain observés de nos jours ont toujours été situés à l'extérieur des anciens remparts (avenue du 8 mai, BazensTivoli, au-dessus des Murs de la Ville) là encore, les versants du coteau dédiés à la vigne étaient jadis cultivés et donc entretenus. Mais la cité fut toujours épargnée, sûrement grâce à des constructions efficaces très anciennes de réseaux de canalisation des eaux de sources, alimentant un grand nombre de fontaines (de nos jours disparues ou condamnées)... Seul, le fleuve indompté, engloutit à lui seul 60 maisons en janvier 1792...



« Alors, la déviation de la nationale a-t-elle été bien drainée ? Pour le projet d'égouts au cœur du vieux Port a-t-on évalué les risques de trancher dans un sol truffé de cavités, souterrains, conduits creusés par les ordres religieux au Moyen Âge ? »

Toujours est-il que, depuis 50 ans, il semblerait, au vu de cette ondulante nationale, tel un greffon rejeté, que notre vieux Port n'ait jamais accepté l'ultime mutilation... celle de ses berges...

Le mot de l'opposition

• Le mot des élus « Agir ensemble pour Port-Sainte-Marie »

Il nous est arrivé d'exprimer notre désaccord mais cela ne nous empêche pas d'approuver souvent les propositions de la majorité municipale : ainsi, tout ce qui va permettre d'aérer et de végétaliser le village sans impacter son caractère patrimonial, a notre soutien. La maison qui vient d'être rasée près de la gare SNCF où elle constituait une véritable verrue, ne nous manquera donc pas. D'autres démolitions, dont certaines dans la continuité de ce que l'équipe précédente avait prévu, permettront d'améliorer le cadre de vie des habitants et constituent une étape importante de la réhabilitation du bourg.

Cathy Limayrac, Michel Wehr, Jacques Dumais.



Citation du jour

« La vie est un mystère qu'il faut vivre, et non un problème à résoudre »

Gandhi

Pense-bête

Mairie :

Place Jean Barennes
47130 Port-Sainte-Marie

Horaires :

du Lundi au Jeudi : 8h30-12h00, 13h00-17h30
Vendredi : 8h30-12h00, 13h00-16h30
Fermée Samedi-Dimanche

Téléphone : 05 53 87 21 19

Agence postale (locaux mairie) :

Du lundi au vendredi : 9h00-12h00

Déchèterie :

Horaires :

Lundi : 13h30-17h00
Du mardi au samedi : 9h00-12h00, 13h30-17h00
Dimanche : Fermée

Téléphone : 05 53 95 03 64

Services de Secours :

SAMU 15

Pompiers 18

Gendarmerie 17

SOS Femme - Violences conjugales 3919

SOS Enfance en danger 119

Directeur de Publication : Jacques LARROY

Comité de Lecture : Jacques LARROY, Jean-Pierre GENTILLET, Thierry BROUILLARD, Lydie PAUL

Comité de Rédaction : Jean-Pierre GENTILLET, Thierry BROUILLARD, J.P. CROUZET, Stéphanie DELOGE

Crédits photos : Jacques LARROY, Jean-Pierre GENTILLET, Thierry BROUILLARD, SMAVOLT, Yves ORDUNA

Conception et Impression : Art Média - 47360 Prayssas